

Mairie 1 Place de la Mairie  
SAINT MARTIN LE VIEUX  
87700

## DELIBERATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### N°2026/19 EN DATE DU 23/04/2026

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 02

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le Jeudi 23 avril 2026, à 18h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 9 avril 2026, sous la présidence du maire, Monsieur Sébastien DELOMENIE.

**Présents :** Mmes GIROIR. DUBARRY. BAYLE. ESCALIER.  
VIROULET GERLOT. RABIER  
Mrs LAVALADE. ANTOINE. DELOMENIE. MOUSNIER.

M. PETILLON a donné procuration à M. LAVALADE et M. BORDAS a donné procuration à M. DELOMENIE

Madame Céline VIROULET GERLOT a été élue secrétaire de séance.

#### APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif 2026 présenté par Monsieur le Maire qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- en section de **fonctionnement** à la somme de 1 215 027.99€
- en section d'**investissement** à la somme de 877 017.61€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;  
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,  
Sébastien DELOMENIE



Le secrétaire de séance,  
Céline VIROULET GERLOT

